



---

## 25<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

### **Panel sur les violences sexuelles en République démocratique du Congo (24/27)**

Genève, le 25 mars 2013

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme pour l'organisation de ce Panel sur les violences sexuelles en République démocratique du Congo, un thème que la Suisse suit avec attention et inquiétude.

Nous sommes fortement préoccupés par les graves violations de droits de l'homme, notamment les violences sexuelles contre les femmes – et aussi contre les hommes, ce qui est davantage un tabou – à l'est de la République démocratique du Congo. Les différents conflits armés et la faiblesse des institutions étatiques, particulièrement du système judiciaire et des forces de sécurité, jouent un rôle déstabilisateur. Le nombre de cas de violences sexuelles et de viols massifs sont une source d'inquiétude majeure, d'autant que la corruption et l'impunité systématiques forment un contexte qui favorise ces violations.

Les violences sexuelles contre les femmes et contre les défenseuses des droits de l'homme demeurent un tabou dans beaucoup de contextes sociaux et culturels. Les défenseuses des droits de l'homme sont, en raison de leur sexe, davantage exposées à des risques spécifiques comme les viols et autres formes de violences sexuelles ou harcèlement. Lorsqu'elles remettent en cause les normes religieuses et sociales, elles sont menacées physiquement et verbalement. Leur protection est essentielle pour garantir le respect des droits et libertés pour lesquels elles se battent.

Nous avons trois questions pour le Panel :

- Que peut faire la communauté internationale, et notamment ce Conseil, pour que tous les acteurs qui s'engagent pour les victimes de violences sexuelles ne fassent l'objet ni de harcèlements ni d'une répression pouvant aller jusqu'à la mort ?
- Quelles mesures prendre pour améliorer l'accès à la justice pour les femmes, les hommes et les défenseuses des droits de l'homme qui sont victimes de violences sexuelles et pour éliminer l'impunité des crimes commis à leur rencontre ?

- Quel est pour finir l'impact concret des millions de dollars investis dans la lutte contre la violence sexuelle en République démocratique du Congo ?

Merci, Monsieur le Président.